

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

17^e RALLYE REGIONAL MOUZON FREZELLE

8 et 9 AVRIL 2022

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :Lundi 14 Février 2022

Ouverture des engagements :Lundi 14 Février 2022

Clôture des engagements :Lundi 28 Mars 2022

Parution et distribution du carnet d'itinéraire :

Vendredi 8 Avril 2022 de **14h00 à 20h00** et au Studio Loft Bar, 2 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Samedi 9 Avril 2022 de **07h00 à 09h00** même lieu que les Vérifications Administratives

Dates et heures des reconnaissances :

Vendredi 8 Avril 2022 de **14h00 à 19h00** et Samedi 9 Avril 2022 de **06h30 à 9h30**

Vérifications Administratives le :

Vendredi 8 Avril 2022 de **16h00 à 19h45** et Samedi 9 Avril 2022 de **07h00 à 10h15**

Lieu : Garage Peugeot – Gilbert Auto Sport ZI le Neuilly 88170 Châtenois

Vérifications Techniques le :

Vendredi 8 Avril 2022 de **16h00 à 20h00** et Samedi 9 Avril 2022 de **07h00 à 10h30**

Lieu : Garage Peugeot – Gilbert Auto Sport ZI le Neuilly 88170 Châtenois

Heure de mise en place du parc de départ le :

Vendredi 8 Avril 2022 à l'issue des vérifications techniques

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :

Vendredi 8 Avril 2022 à **18h30** Lieu : Annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Publication des équipages admis au départ le :

Samedi 9 Avril 2022 à **10h45**, Panneau d'affichage annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Publication des heures et ordres de départ le :

Samedi 9 Avril 2022 à **10h45**, Panneau d'affichage annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Départ 1^{er} Concurrent du :

Parc fermé, Allée Pré le Duc 88170 Châtenois, le Samedi 9 Avril 2022 à **11h00**

Publication des résultats partiels :

Panneau d'affichage annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Vérification finale le :

Samedi 9 Avril 2021 au Garage Peugeot – Gilbert Auto Sport ZI le Neuilly 88170 Châtenois

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats du rallye le :

Samedi 9 Avril 2022, 30mn après l'arrivée du dernier concurrent au parc fermé final, Panneau d'affichage annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Remise des prix le : Samedi 9 Avril 2022 sur le podium d'arrivée, vers 18h30

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Nancy, en qualité d'organisateur Administratif et d'organisateur Technique organise les 8 et 9 Avril 2022, le 17^e Rallye Régional Mouzon-Frézelle
Le présent règlement a été enregistré par la Ligue Grand Est du Sport Automobile
Sous le n° 04 et par la FFSA sous le permis d'organiser n°63, le 10/01/2022.

Comité d'Organisation

Président : **David CLAUDE**

Membres : **Les membres de l'Asa Nancy.**

Adresse : **Asa Nancy, 15 Rue des Carrières, 54114 JEANDELAINCOURT**

Téléphone : **06 17 61 56 45**

Site internet. : www.asa-nancy.com Email. : asa.nancy@laposte.net

Permanence du Rallye :

Annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine, 88170 Châtenois pendant la durée du rallye.

Organisateur technique

Nom : **ASA NANCY**

Président : **David CLAUDE**

Secrétariat du Rallye : **Asa Nancy, 15 Rue des Carrières, 54114 JEANDELAINCOURT**

Téléphone : **06 17 62 56 45**

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Poste	Prénom - NOM	N° licence FFSA	Code ASA
Président du Collège des Commissaires Sportifs	Bernard BUSSEREAU	1503	0306
Membre du Collège des Commissaires Sportifs	Elisabeth LOUIS	1287	0313
Membre du Collège des Commissaires Sportifs	Claude CONDAMIN	122813	0314
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs	Michèle PECCAUD	2309	0314
Directeur de Course	Franck MADER	187564	0323
Directeur de Course Adjoint	Jean-Jacques SICHLER	17673	0323
Directeur de Course Adjoint Gestionnaire ES1 au PC	Frederik PATOU	5195	0306
Directeur de Course Adjoint Gestionnaire ES2 au PC	Jean-Christophe OUDIN	236865	0326
Directeur de Course ES1	Fabrice OUDART	8912	0325
Directeur de Course adjoint ES1	Jean-Michel HENRY	15551	0308
Directeur de Course ES2	Alain ANGELMANN	214977	0302
Directeur de Course Adjoint ES2	Michel LEONATE	12844	0323
Organisateur Technique	David CLAUDE	221403	0308
Commissaire Technique Responsable	Gérard PROTOIS	1906	0321
Commissaire Technique	Michel LORRAIN	105082	0304
Commissaire Technique	Denis DERCHE	33547	0314
Chargé des Relations Avec les Concurrents	Jocelyne ANGELMAN	233639	0302
Chargé des Relations Avec les Concurrents	Gilbert HORALA	12674	0313
Responsable des Commissaires de Route	Frederic DUMAS	188349	0308
Responsable Informatique et Classement	Gérard PEUREUX	11719	0305
Chronométrateur	Sylvie FAIVRE	11039	0421
Chronométrateur	Christian GERMAIN	12893	0305
Chronométrateur	Gérard CARCHON	211678	0305
Chronométrateur	Françoise FRANCHI	214894	0305

1.2P. ELIGIBILITE

Le 17^e Rallye Régional Mouzon-Frézelle compte pour la Coupe de France des rallye 2022 coef. 2 et le Championnat de la Ligue Grand Est du Sport Automobile 2022.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront **par mail**, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

Annulation :

L'ASA Nancy se réserve le droit d'annuler le rallye, si à la date de clôture des engagements précisée au règlement, le nombre des demandes d'engagement est inférieur à 50% du nombre de voitures admises, ou si des circonstances majeures s'opposent au déroulement du rallye. Dans ce cas, l'ASA Nancy fera connaître sa décision aux intéressés par pli individuel.

Remboursement :

L'ASA Nancy remboursera, avec réduction variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

-30% pour les demandes reçus 8 jours et plus avant le rallye,

-50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 17^e Rallye Régional Mouzon-Frézelle doit s'adresser au secrétariat du rallye : **Asa Nancy**, Chez ISSENMANN Raphael, 15 Rue des Carrières, 54114 JEANDELAINCOURT. (Cachet de La Poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant **le 28 Mars 2022.**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **100 voitures maximum.**

3.1.11.P. Les droits d'engagement sont fixés :

- **Avec la publicité facultative des organisateurs : 290 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs :580 €.
- 1 membre de l'équipage licencié **ASA Nancy** : 270 €
- Equipage COMPLET licencié **ASA Nancy** : 260 €

+ 5€ pour le Challenge des Commissaires de la Ligue Grand Est

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3.2.1. Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,
- d'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,
- de disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures,
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

En outre, il est précisé que le piquetage est interdit.

Une pénalité de 200 € sera appliquée pour chaque infraction constatée.

Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 17^e Rallye Régional Mouzon-Frézelle représente un parcours de **155.3 km**

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de **38,94 km**

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3 -5 « Chapelle Saint Charles » 5.85 km

ES 2 -4 -6 « La Frézelle » 7.13 km

6.2.5. RECONNAISSANCES

Les reconnaissances auront lieu le :

Vendredi 8 Avril 2022 **de 14h00 à 19h00** et Samedi 9 Avril 2022 de **06h30 à 9h30**

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à **3 maximums et des contrôles seront effectués.**

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

7.1.7. ROAD-BOOK

Les carnets d'itinéraire dits : « road-book », décrivant en détail l'itinéraire à suivre, obligatoire, sous peine de disqualification, seront disponibles le :

Vendredi 8 Avril 2022 de 14h00 à 20h00 et au Studio Loft Bar, 2 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Samedi 9 Avril 2022 de 07h00 à 09h00 même lieu que les Vérifications Administratives

7.3.5. POINTAGE

Le pointage du carnet ne peut être effectué que si les deux membres de l'équipage ainsi que la voiture se trouvent dans la zone de contrôle. Ce pointage pourra être effectué, équipage à bord.

Pour les CH qui précèdent le départ d'une ES, le pointage sera obligatoirement effectué équipage à bord

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Trois Commissaires choisis par les Responsables des Commissaires seront récompensés par une coupe chacun.

Les prix aux concurrents seront distribués (prix cumulables) :

SCRATCH	1 ^{er}	1 coupe
	2 ^{ème}	1 coupe
	3 ^{ème}	1 coupe
CLASSE	1 ^{er}	1 coupe
	2 ^{ème}	1 coupe (si 6 partants)
	3 ^{ème}	1 coupe (si 10 partants)
	4 ^{ème}	1 coupe (si 15 partants)

1 coupe au 1er Equipage Féminin

La remise des prix se déroulera le Samedi 9 Avril sur le Podium, Allée Pré le Duc 88170 Châtenois, vers 18h30